



Suspension du recours aux prestataires pour le Maquillage à France 3 Provence Alpes

Suite à l'appel d'offres lancé début janvier, la direction a décidé de suspendre le recours aux prestataires pour le maquillage. Elle va privilégier le recours aux CDD intermittentes.

Depuis plusieurs années La CGT s'oppose à l'externalisation de ce cœur de métier. Elle ne peut que se réjouir d'une telle décision.

Vos élus CGT vont toutefois rester extrêmement vigilants.

À Marseille, ils vont demander que les deux intermittentes historiques passent de 8 à 10 jours de collaboration par mois et qu'elles soient aussi programmées le week-end, ce qui n'était plus le cas.

Vos élus CGT vont être très attentifs au choix des intermittentes. **La direction du réseau a été très claire.** Les antennes doivent privilégier les maquilleuses qui travaillaient pour nos prestataires.

Elles n'ont pas à payer la politique de l'externalisation et être écartées d'un revers de mains du planning CDD.

Depuis le début, vos élus CGT se battent pour les maquilleuses. Ce sont eux qui ont obtenu la dernière requalification d'une maquilleuse à Marseille. Ils continueront d'agir à leurs côtés et dans leur intérêt.

Marseille le 24 Septembre 2021